



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



LYCÉE

GERMAINE TILLION

Le vent de la réussite

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE : Fourniture de matériels informatiques

REGLEMENT DE CONSULTATION

Lycée polyvalent
Germaine TILLION

1 av du campus Jean
Durand
BP 51 301
11 493 Castelnaudary
Cedex

☎ : 04 68 94 53 00

☎ : 04 68 94 53 02

Procédure de consultation :

Marché passé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Lycée Germaine Tillion - 1 avenue du Campus Jean Durand - 11400 CASTELNAUDARY.

Pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Proviseur du lycée Germaine Tillion, Julien DELMAS.

Comptable assignataire :

Monsieur le Gestionnaire-Comptable du lycée Germaine Tillion, Sébastien ANDRES.

Contact :

Nature et modalités de réalisation de la prestation attendue :

Mr Gérard BARBAZA : gerard.barbaza@laregion.fr

Procédure et aspect financier :

Mme Fanny JOLY, Secrétaire d'Intendance du lycée Germaine Tillion :
gest.0110012d@ac-montpellier.fr

Objet :

La présente consultation a pour objet la fourniture de matériels informatiques pour le lycée Germaine Tillion.

Remise des offres :

Les candidats déposeront leur dossier complet par voie dématérialisée sur le site de l'AJI : <https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/>:

Les offres qui seraient déposées après la date et l'heure limites précitées ne seront pas retenues.





2 / 2

Le candidat devra remettre dans son offre :

- l'acte d'engagement établi en un seul original selon modèle joint ;
- un devis spécifiant le prix global, comprenant l'ensemble des prestations demandées ;
- une attestation d'assurance responsabilité civile (RCP) du vendeur ;
- un mémoire technique portant le descriptif détaillé de l'offre et comprenant au moins le planning horaire des journées et les détails sur le transporteur.

Analyse des offres :

Les offres seront examinées au vu des critères suivants :

- prix : 30 %
- qualité du matériel au regard du mémoire technique : 30 %
- Conformité aux caractéristiques techniques des besoins : 40%

Fait à Castelnaudary, le 17/06/2025
Julien DELMAS, Proviseur du lycée Germaine Tillion

